

Le mot du Président

2018 a été l'année d'une nouvelle

gouvernance du MEDEF-NC, avec à sa tête un président unique et son équipe. Lors de l'Assemblée Générale Élective de mars, vous avez adopté la réforme proposée par le Comité Exécutif. 2018 a aussi été l'année de la mise en place de la TGC à taux plein, accompagnée du texte sur la réglementation des marges et des prix, que nous avons combattu et que nous continuons de combattre ; de l'installation de l'Autorité de la Concurrence et de l'élection du nouveau bureau de la CAFAT.

2018, a été également l'année du **référendum**, qui a confirmé le maintien de la nouvelle-Calédonie **dans la France**.

2018, a, pour finir, été une année **très difficile pour une grande majorité des entreprises**. Mais nous, chefs d'entreprises, ne renonçons jamais car tant que nous sommes en vie, il y a de l'espoir.

1ère organisation patronale de Nouvelle-Calédonie,

le MEDEF-NC représente tous les secteurs :

le commerce, les services, le BTP, l'industrie, la mine, le tourisme et nous fédérons aujourd'hui plus de 1250 adhérents avec 22 syndicats professionnels affiliés.

Le MEDEF-NC représente 60% des emplois du secteur privé avec les grandes entreprises mais aussi et surtout avec les TPE et PME comme adhérents qui forment 85 % du tissu économique local. Notre crédo : Fédérer, Être Force de Proposition, Informer, et Aider nos entreprises.

Daniel OCHIDA, Président du MEDEF Nouvelle-Calédonie.

SOMMAIRE

- p. 2 Le mot du Président
- p. 4 Les Indicateurs de productivité
- p. 6 Les temps forts de l'année 2018
- p. 30 Site internet : Interface Adhérents
- p. 32 Remerciements
- p. 33 L'équipe des permanents











2 135 courriers arrivés

pour le MEDEF-NC et les syndicats professionnels gérés par le MEDEF-NC

3 000 consultations

individuelles, téléphoniques, et informatiques

566 courriers envoyés

pour le MEDEF-NC et les syndicats professionnels gérés par le MEDEF-NC

110 informations aux adhérents

par le biais de notre site internet et des newletters

4 sondages

accessibles à tout instant sur **www.medef.nc**







Indicateurs de productivité

120 rencontres

des pouvoirs

publics

540 réunions

ont concerné le MEDEF-NC, ses mandataires et ses syndicats professionnels



dans le cadre des accords de branches, CQP, et commissions retraites



240 mandataires

du MEDEF-NC, cadres dirigeants ou chefs d'entreprises oeuvrent dans 80 organismes et commissions

14 réunions d'informations

petits déjeuners et rencontres autour du numérique



JANVIER

Négociations salariales annuelles

Grille		Classifications				Salaires minimaux (1) au 1er janvier 2018 en Frs CFP	
Niveaux	Echelons	Employés, vendeurs Ouvriers		Agents de Maîtrise		Employés vendeurs	Agents de
		Indices hiérar.	Code de désignation	Indices hiérar.	Code de	Ouvriers 792	Maîtrise F le point
	1er	SMG				155 696	
į.	2ème	198		×		156 816	
	3ème	199	4	_		157 608	
	1er	200				158 400	
Ш	2ème	202				159 984	
	3ème	204				161 568	

Les partenaires sociaux, c'est à dire syndicats patronaux et syndicats de salariés négocient chaque fin d'année les salaires conventionnels qui seront à respecter pour l'année suivante. Vous les trouverez dans la rubrique "je rémunère mes salariés" de la boîte à outils du nouveau site internet www.medef.nc.

Travaux sur la convention collective "Transports routiers"

En tant que secrétariat de branche de la convention collective "Transports routiers", le MEDEF-NC a engagé une révision de celle-ci avec les partenaires sociaux. Ces travaux auront permis un toilettage de la convention et un travail de modernisation des métiers à travers la création d'une classification par filière. Ces travaux seront achevés en 2019 et devront ensuite être soumis pour validation aux partenaires sociaux.



Le MEDEF-NC au CA d'Initiative NC

Un budget 2018 qui s'annonce très contraint du fait de la réduction des subventions des Provinces. Cette association dont les résultats sont très convaincants sur l'accompagnement des porteurs de projets calédoniens, va devoir vivre sous forte contrainte budgétaire.

Compte tenu du nombre d'emplois directs créés ou du nombre d'entreprises accompagnées, le MEDEF-NC juge cette situation très regrettable.



Un nouveau président pour la CPEL

Début 2018, le collège des employeurs de la Commission Paritaire de l'Emploi Local a élu à sa tête **Philippe GRAS**, mandataire du MEDEF-NC pour un mandat d'un an. Cette commission œuvre pour la protection, la promotion et le soutien de l'emploi local. Elle a pour mission de veiller au respect de la loi sur la priorité à l'emploi local.



Le MEDEF-NC rencontre une mission confédérale de la CFE-CGC

A l'invitation du Président Christophe COULSON de l'UT CFE-CGC, le MEDEF-NC a reçu le lundi 19 février 2018 **une mission confédérale CFE-CGC en déplacement sur le territoire**.



Une rencontre constructive avec un syndicat réformateur" a commenté Dominique LEFEIVRE, Vice-Président du MEDEF-NC.



Démantèlement du Kéa Trader



Dans le cadre du marché de démantèlement de l'épave, notre conférence de presse était l'occasion de rappeler l'attachement du MEDEF-NC aux entreprises calédoniennes, leur expertise et la qualité des hommes qui les composent. Nous regrettons que ce savoir-faire ne puisse s'exprimer aux yeux du monde.

FIAF : le MEDEF-NC prend la Présidence

Le Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation est un outil créé par un accord interprofessionnel dont la mission est d'**accompagner, conseiller, proposer des solutions et financer la formation professionnelle** continue des salariés du secteur privé.

Valérie ZAOUI a été élue Présidente de l'association.



MARS

Assemblée Générale du MEDEF-NC



L'assemblée Générale s'est tenue le 23 mars 2018.

Les élus du Comité Exécutif ont élu à leur tours, le Président.

Le "COMEX" se réunit tous les deux mois.



Le MEDEF-NC ainsi renouvelé s'organise autour de Daniel OCHIDA, président unique qui a composé son équipe, formant le Comité Directeur :



Daniel OCHIDA Président



Dominique KATRAWA 1er Vice-Président



Eric DURAND Vice-Président



Frédéric PRATELLI Vice-Président



Dominique LEFEIVRE Vice-Président



Laurent VIRCONDELET Président **Relations sociales**



James DOUYERE Président **Emploi-Formation**



Divy BARTRA Président Économie Fiscalité



Alexandre LAFLEUR Président **Protection sociale**



Valérie ZAOUI Trésorière

De nouvelles missions pour les Vice-présidents et Présidents de commission, notamment, celles des relations extérieures et de l'export, celles de l'innovation et de l'appui aux TPE; mais aussi l'apparition d'un pôle entrepreneuriat et croissance et d'un pôle sur les services aux entreprises. Autre nouveauté, qui contribue aussi à donner plus de lisibilité à l'action du MEDEF-NC: la désignation d'un porte-parole en la personne d'Eric DURAND.

Les membres du Comité Directeur du MEDEF-NC se réunissent chaque semaine avec la Directrice Catherine WEHBE, pour prendre les décisions, travailler les propositions et passer à l'action.



L'Autorité de la Concurrence voit enfin le jour

Les trois missions de l'Autorité sont de rendre des avis sur toutes les questions de concurrence des marchés, de contrôler les projets de concentration des entreprises et l'extension des surfaces commerciales et d'agir à l'encontre des pratiques anticoncurrentielles ou restrictives de concurrence en sanctionnant le cas échéant.

Aurélie Zoude Le Berre en est la Présidente.

Les diplômés du CQP "Chargé de chantier"



L'action de formation du Certificat de Qualification Professionnelle "Chargé de chantier" qui avait débuté le 23 novembre 2015 est arrivé à son terme le 9 mars 2018.

Daniel OCHIDA, président du MEDEF-NC et entrepreneur du BTP, a représenté le MEDEF-NC et délivré les parchemins lors de la remise des diplômes.

Félicitations aux lauréats!

Marche contre l'insécurité

Le Syndicat des Commerçants, le Syndicat des importateurs-Distributeurs, le Groupement des stations services et la Fédération du BTP ont lancé un appel à la mobilisation.

Les entreprises ont interpellé l'État et le Gouvernement face à la multiplication des vols et des violences début 2018.



AVRIL

Rencontre avec David Douillet

Le MEDEF a organisé un déjeuner débat le mardi 10 avril à l'occasion de la venue de David DOUILLET en Nouvelle-Calédonie. **Un moment de partage** et de mise en avant de **l'entrepreneuriat calédonien**, **de notre dynamisme et de notre engagement sociétal autour des valeurs sportives communes à celles du monde du travail**.





Se rencontrer en vrai, échanger des bons plans, parler de nos difficultés, s'encourager, se conseiller... Les Afterworks J'entreprends by MEDEF-NC encouragent à entreprendre! Site internet: www.jentreprends.nc



Conseil du Dialogue Social

Le CDS est consulté sur les textes concernant la réforme de la gouvernance du secteur de l'emploi, de l'insertion, de la formation et de l'orientation professionnelle. Faits marquants :

- Le regroupement de certaines instances dont font partie les partenaires sociaux en une nouvelle instance ;
- La disparition de la CCT sauf pour le SMG-SMAG et la représentativité syndicale ;
- La suppression de l'IDC avec son observatoire de l'emploi, des qualifications et des salaires, désormais rattaché au service de l'aménagement et de la planification.

Petit déjeuner Décryptage Numérique





La GED: "Une solution logicielle pour gérer le cycle de vie d'un document électronique. De sa création, son stockage, son partage, à son archivage ou destruction le cas échéant." Avec la participation de OPTIMIUM, SF2i et l'Observatoire du Numérique.

Les membres du Parlement du Vanuatu reçus au MEDEF-NC



MAI

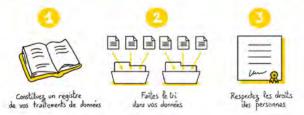
Petit déjeuner Décryptage Numérique



"Sensibilisation à l'application du nouveau **Réglement Général de Protection des Données** (RGPD)".







L'application de la TGC reportée

A la suite d'un débat plutôt animé, les élus du Congrès ont voté un report de la TGC à taux plein. Prévue initialement le 1er juillet, son application est décalée au 1er octobre.

Partenariat Ligue de Rugby



Le MEDEF-NC soutient les ligues sportives locales et milite pour que la Nouvelle-Calédonie soit la base arrière des fédérations sportives pour les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020.
Au delà des valeurs communes au sport et au monde du travail, la Nouvelle-Calédonie doit pouvoir rayonner dans le Pacifique grâce à ses athlètes et jeunes espoirs sportifs.

Position du MEDEF-NC sur la réforme des services de santé au travail

Depuis plusieurs années, le Conseil d'Administration du SMIT alerte les gouvernements successifs sur la situation critique dans laquelle se trouvent les entreprises et le service interentreprises de santé au travail en raison d'une réglementation dépassée, aggravée par la pénurie de médecins du travail.

Le MEDEF-NC salue donc l'avancée de la situation par la rédaction de cette réforme attendue de longue date qui reprend globalement les grandes orientations préconisées par le Conseil d'Administration du SMIT.

Néanmoins, plusieurs points de ce projet de texte suscitent encore des interrogations et appellent certaines observations et/ou modifications :

En particulier, nous avons constaté que le projet de texte supprime le poste de médecin inspecteur du travail. Le MEDEF-NC n'est pas favorable à cette suppression qui fait de l'inspecteur du travail le seul interlocuteur pour les recours, l'aspect médical étant de ce fait mis de côté. Nous sollicitons le maintien de ce poste ou à défaut une alternative permettant d'assurer un arbitrage neutre en cas de contestation, par l'employeur ou le salarié, des décisions du médecin du travail.

Nous constatons également l'absence **de mesures transitoires**, ce qui posera des difficultés pratiques. Bien que la DTE-NC nous ait confirmé l'ajout de telles dispositions, nous aurions souhaité en connaître la teneur afin de pouvoir transmettre un avis éclairé sur ce point.

Après plusieurs concertations, nous espérons que cette réforme puisse voir le jour en 2019.

Conférence WWF à la CPS

Le Président Daniel OCHIDA, a participé à la conférence de **Pascal CANFIN, directeur général du WWF France**, le 26 octobre au siège de la CPS sur le thème des "**Rendez-vous mondiaux de la Biodiversité en 2020 : "Quelle contribution de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique?"**, qui se tiendront en Chine.



JUIN

Le RUAMM tire la sonnette d'alarme

Depuis sa création, le RUAMM, qui représente l'assurance maladie de la quasi-totalité de la population de Nouvelle-Calédonie puisqu'il couvre près de 270 000 personnes, a fait couler beaucoup d'encre, sans pour autant que cela ait permis de résorber les difficultés structurelles du régime, qui traverse une crise sans précédent.

Le Gouvernement a transmis un rapport au Congrès comportant un certain nombre de mesures structurantes (urgence, ressources supplémentaires...), rapport sur lequel le MEDEF-NC a souhaité faire part de sa position.



Il est primordial de réduire les dépenses du RUAMM. Plusieurs possibilités de réductions sont reprises dans le rapport mais pour le MEDEF-NC, il est important que l'effort soit partagé par tous les acteurs de la santé de manière équitable.

Dans les mesures relatives aux ressources supplémentaires, deux hypothèses sont présentées :

- Augmenter le taux de la deuxième tranche, ce qui entraînerait un surcoût de 229.9 millions CFP pour le secteur privé ;
- Fusionner les deux tranches afin de mettre en place un taux unique de 14,28% pour un surcoût de 1,176 milliards CFP pour le secteur privé.

Le MEDEF-NC étant opposé à toute nouvelle augmentation des cotisations sociales, il préconise de trouver des ressources supplémentaires via la fiscalité.

Visite du C.A.T. Centre d'Aide pour le Travail

Parce que la Nouvelle-Calédonie doit s'engager davantage afin d'améliorer et accélérer l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.



Petit déjeuner Décryptage Numérique

Le 6 juin, le petit déjeuner décryptage du numérique s'est déroulé à la SLN avec KOMATSU, autour des outils connectés (drônes, machines, engins...).



Cette réforme met l'accent sur le nouveau contrat unique d'alternance, les conditions de rémunération des alternants. l'offre de formation (diversification. adaptation aux besoins des secteurs économiques, développement d'une pédagogie innovante). le renforcement des liens entre les centres de formation et les entreprises, l'orientation préparée et accompagnée pour les publics les plus jeunes, des aides ciblées à l'embauche. la sécurisation du financement des filières de formation et l'amélioration des conditions de vie des alternants.



Le MEDEF-NC parrain de l'EGC

L'association des parrains est composée de chefs d'entreprises, de cadres ou d'organisations en mesure d'apporter un regard objectif et extérieur pour accompagner les étudiants. Le MEDEF-NC s'implique dans la formation des forces vives de demain.

Trophée Bleu 2018

Le MEDEF-NC était partenaire et membre du Jury avec Philippe Darrason pour "J'aime les réserves XXL". Ce trophée récompense les projets qui participent à la protection des ressources marines ou qui valorisent le développement durable des activités liées à l'économie bleue.

Mobilisés pour l'insertion des travailleurs handicapés

Le MEDEF NC se réjouit de la dynamique lancée en juin 2018 en faveur de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap :

- · LE FIPH ne sera plus utilisé à d'autres fins que l'insertion professionnelle ;
- La mise en place prochaine de **nouveaux outils** à destination des employeurs qui permettront **un accompagnement efficace des entreprises**;
- La création du site internet www.handicap.nc qui centralise toutes les informations sur le handicap et l'emploi des travailleurs handicapés.

2011 Petit déjeuner Décryptage Numérique

"La simplification administrative" avec l'intervention de Sophie CHENEL pour service-public.nc ainsi que de la CAFAT



Journée de la mer 2018 : Livre bleu

Finaliser le livre pour la croissance de l'économie bleue était le principal objectif du MEDEF-NC, membre fondateur du Cluster Maritime, lors de cette journée de la Mer 2018. Les décideurs commencent à prendre conscience de la nécessité de valoriser ce capital naturel et de le protéger et s'accordent sur l'obligation d'établir une réelle politique de la mer.



Prévu pour la fin de l'année 2019, le livre bleu rédigé par le cluster donnera des préconisations parmi lesquelles la préservation de l'environnement ainsi que l'exploitation de notre biodiversité marine.



Lancement du nouveau site : www.medef.nc

INFORMER, AIDER, FEDERER!

Le site vitrine informe et présente l'actualité économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie dans une optique utile au chef d'entreprise.

La plateforme de services aux adhérents sortira courant 2019 et en attendant.

les adhérents peuvent toujours accéder à leur espace privé.

Un projet global réalisé avec La Fabrik.

Analyse du rapport IGAS

En juillet, deux inspecteurs de l'IGAS rendent leur rapport sur la gouvernance de la protection sociale et sur la santé en Nouvelle-Calédonie.

Certaines recommandations de l'IGAS font écho aux préconisations du MEDEF-NC et en particulier la réaffectation des recettes fiscales à la CAFAT pour lever l'opacité du système. L'IGAS va même plus loin en proposant la suppression de l'ASS NC.

Citons pèle-mêle les différentes préconisations du rapport :

- La nécessité d'une inscription dans la loi du principe de la compensation intégrale des manques à gagner liés aux réductions de charges ; Le MEDEF-NC se félicite de cette recommandation nécessaire pour que le régime retraite se voit remboursé de la dette de la Nouvelle-Calédonie du fait de la non compensation depuis 2015. C'est la contrepartie de l'abandon de la créance des autres régimes ;
- La création d'un régime unique de prestations familiales et ainsi permettre la mise en place d'une véritable politique familiale; Le MEDEF-NC préconise cette unification depuis longtemps et s'agissant de la gouvernance il recommande la mise en place de sous-conseils eu égard aux fonctionnements distincts des régimes. Nous avions notamment proposé un sous conseil strictement paritaire pour la gestion des Accidents du Travail (AT), Maladies Professionnelles (MP), le chômage et la retraite. Le MEDEF-NC rappelle que la règle de l'étanchéité entre ces régimes et celui du RUAMM doit être conservée;
- Revoir en profondeur le pilotage et le fonctionnement du Médipôle. Pour rappel, en 2016,
 les dépenses du secteur public hospitalier supportées par le RUAMM étaient de 23,7 milliards représentant le plus gros poste de dépense;
- · La mise en place du numéro unique et du dossier médical partagé ;
- Le rapport préconise de s'interroger sur la légitimité de constituer des réserves pour certains régimes (PF et RUAMM); Le MEDEF NC avait voulu aller plus loin au sein du Conseil d'Administration de la CAFAT en prévoyant de réviser globalement le système des réserves qui est devenu obsolète.









Nouveau Président du MEDEF national

L'Assemblée Générale du MEDEF a élu ce 3 juillet 2018 **Geoffroy Roux de Bézieux** à la présidence du MEDEF.

Le MEDEF que je veux bâtir avec vous, ce n'est pas celui des oppositions, des divisions factices. Nous travaillons tous pour un même but : garantir la prospérité de nos entreprises et s'assurer que le développement de celles-ci profite à la société française toute entière dans un monde en total mutation. »



AOÛT

Réglementation des prix Round de négociation avec l'Intersyndicale

Le MEDEF-NC et l'Intersyndicale ont conclu un accord au sujet de la réglementation des prix qui complète la TGC.

Conscients que cet accord pouvait potentiellement être moins favorable aux consommateurs que le texte sur la réglementation des prix imposé par le Gouvernement, celui-ci préservait néanmoins les entreprises et les salariés du commerce qui sont encore très grandement menacés par la proposition de l'Exécutif. Rappelons en outre qu'un Accord entre partenaires sociaux vaut loi dès qu'il est étendu par le Gouvernement et celui que nous avons présenté a été conçu pour être applicable : il s'appuie sur toutes les expertises nécessaires en termes de rédactionnel, de garantie de contrôle pour les autorités et les calculs ont été effectués pour permettre de répondre aux trois objectifs de la réforme fiscale cités en préambule.





En cette période de difficultés économiques, il est apparu très clairement aux partenaires sociaux qu'il convenait de trouver un accord équilibré entre les intérêts des consommateurs et les intérêts des entreprises et des salariés.

En votant l'amendement de l'UC qui a permis les ajustements techniques dans les textes pour appliquer notre accord de réglementation des prix et d'autres amendements en lien toujours avec notre accord, le congrès signale de fait son intention de le voir mis en œuvre.

Mais le gouvernement a plus d'un tour dans son sac, et d'un accord bien mené, il a réussi à imposer une réglementation unique sur la scène mondiale, celle des prix et des marges sur la majeure partie des biens de consommation courante. Pour finalement n'obtenir qu'un effet très mesuré de baisse de prix, inversement proportionnel au mécontentement des entreprises dont il n'a cure. Heureusement, le régime ne dure que 12 mois a précisé le Conseil d'Etat, validant ainsi l'atteinte à la liberté de commerce!

Il est possible que les plus résistants s'en sortent... non sans casse sociale.

Nouveau Bureau de la CAFAT

La CAFAT a élu son nouveau Bureau du Conseil d'Administration, présidé par le collège salariés pour un an :

- Président : Jean-Pierre KABAR, COGETRA ;
- · Vice président : Jean-Rémi BURAGLIO, MEDEF-NC;
- Secrétaire : Catherine WEHBE, MEDEF-NC;
- Invité permanent : Christophe COULSON, UT-CFE-CGC.



Petit déjeuner Décryptage Numérique



"Sécurisation des données d'entreprise : évaluation des risques pour définir des solutions adaptées" par Laurent RIVATON, d'Art Informatique.





La réglementation des prix votée au Congrès

L'Intersyndicale et le MEDEF-NC saluent l'instauration de la TGC et se félicitent de sa mise en place au ler octobre, mais n'ont pas compris la réaction du Président du Gouvernement, de vouloir encore revenir dans la négociation concernant notre Accord de réglementation des prix. Il avait pour but de préserver les entreprises et les salariés du commerce.

Philippe Germain a finalement **priorisé** sa propre réglementation et doit en assumer toutes les responsabilités.

SEPTEMBRE



Petit déjeuner FEDOM - CCI - MEDEF

Le MEDEF-NC et la CCI, membres de la FEDOM, ont reçu la délégation en mission dans le Pacifique, notamment pour présenter ses travaux. Cette séance a été ouverte par Daniel OCHIDA, Vice-Président de la FEDOM et par la Présidente de la CCI, Jennifer SEAGOE.

Les thèmes abordés par Laurent RENOUF, Directeur des Affaires économiques et fiscales de la FEDOM :



- Quelles évolutions attendre de la défiscalisation nationale à la veille du vote de la Loi de finances 2019 ? :
- Les possibilités d'accès aux financements de l'UE pour les entreprises calédoniennes;
- L'avenir du Fonds européen de développement ;
- · Les délais de paiement des administrations.

Quel droit pour les entreprises de NC?

Le Laboratoire de recherches juridique et économique (LARJE-UNC) a organisé un colloque international sur le droit des entreprises en Nouvelle-Calédonie.



Divy BARTRA, Président de la commission Economie-Fiscalité est intervenu sur la table ronde : "Trop de protectionnisme en NC ?"



Création de la carte sénior

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration du quotidien des personnes âgées, le congrès a adopté la mise en place d'une carte senior. Son objectif : faire bénéficier toutes les personnes âgées d'au moins 60 ans résidant en Nouvelle-Calédonie, de tarifs préférentiels ou d'avantages exclusifs favorisant leur situation économique.

Réglementation des prix : Manifestation et conférence de presse

Suite à l'appel du MEDEF-NC, plus de **500 chefs d'entreprises** et salariés se sont réunis ce 11 septembre devant le Gouvernement, pour demander l'application de notre Accord Interprofessionnel en lieu et place d'un arrêté du Gouvernement.







Le Gouvernement n'a pas daigné recevoir notre délégation avant de voter son propre texte.

Ce texte a promis des baisses de prix de plus de 10% qui interviendront sur le dos des entreprises et de leurs salariés.

Les entreprises sont abasourdies, à 10 jours de l'entrée en vigueur de la TGC, la plupart des textes ne sont pas prêts alors que s'ajoute cette réglementation des marges.

S'agissant des taxes sur leurs stocks, les modalité se précisent : un remboursement d'environ la moitié d'ici 4 à 6 mois, puis un crédit d'impôts sur 4 ans. Elles n'auront, de ce fait, aucune rentrée de trésorerie immédiate. En revanche, elles devront financer les stocks de fin d'année ainsi que le paiement de la nouvelle taxe.

Leur trésorerie sera-t-elle suffisante ? D'autant que les « gels » décidés impacteront leur marge ?





OCTOBRE

Application de la TGC

99 Et la TGC fut...

Après 10 longues années de négociations, de reports successifs, de compromis ou de compromissions, le ler octobre marque un grand changement dans le modèle fiscal calédonien avec l'instauration d'un impôt moderne, signe que les changements sont encore possibles en Nouvelle-Calédonie.



MEDEF MEMO?

La TGC
Taxe Générale à
la Consommation

LE GUIDE en flux tendus*
Pour l'entrée en vigueur de la TGC
le 1er octobre 2018

*Il se rempfit au fur et à mesure que les textes sont adoptés ...

Nous souhaitons clairement que cela soit une étape vers une simplification plus large car le dé-tricotage opéré sur les taux laisse sans voix.

C'est le grand marchandage, le souk fiscal, le bonneteau des taux.

Hélas, c'était aussi le prix à payer pour obtenir une avancée majeure.

Le rendement tant espéré de 51 milliards sera-t-il au rendez-vous au moment où le ralentissement de l'économie et de la consommation semblent devenir la norme pour les deux ans à venir?

Pendant ce temps les entreprises s'adaptent à leur rôle de collecteur d'impôt et de banquier de la collectivité, qui peine à leur restituer des taxes déjà payées (taxes d'importation).

Nous parlons du fameux sujet du remboursement des taxes sur les stocks constaté au moment du passage à la TGC à taux pleins, pour lequel le MEDEF-NC a beaucoup bataillé afin qu'il devienne réalité.

Commission paritaire de la CAFAT

Les partenaires sociaux, réunis en commission paritaire, ont engagé des discussions depuis plusieurs mois afin de réformer le régime de retraite CAFAT pour assurer sa pérennité sur le long terme et une position commune a été trouvée! Parmi les principales mesures envisagées, le décalage de l'âge légal à 62 ans est prévu mais il reste conditionné aux résultats d'une nouvelle étude actuarielle courant 2020. Concernant les cotisations, il est prévu une modification du plafond des cotisations retraite CAFAT afin que celui-ci soit déconnecté des autres régimes gérés par la CAFAT et soit harmonisé à hauteur du premier plafond du régime de retraite complémentaire. Les partenaires sociaux n'ont pas convenu de date de mise en œuvre de cette mesure ; Néanmoins, elle ne pourra être appliquée en 2019, eu égard au délai nécessaire pour modifier la réglementation et pour l'intégrer dans le système d'information de la CAFAT. Le calendrier de mise en oeuvre de cette réforme n'a donc pas encore été fixé. En tant que pilote et gestionnaire du régime de retraite de base CAFAT, le MEDEF-NC, en concertation avec les autres partenaires sociaux, continuera à veiller à ce que les changements opérés dans le cadre de cette future réforme ne mettent pas en danger la pérennité du régime de retraite de base CAFAT et assure sa viabilité sur le long terme.

Réforme de la retraire complémentaire



Les régimes ARRCO et AGIRC ont fusionné au 1er janvier 2019 afin d'instituer un régime unifié de retraite complémentaire.

C'est dans le cadre de cette fusion, que les partenaires sociaux calédoniens ont entamé des négociations avec les commissions paritaires métropolitaines de l'ARRCO et de l'AGIRC, afin d'opérer des ajustements pour la Nouvelle-Calédonie.

OCTOBRE

DIGINOVA 2018

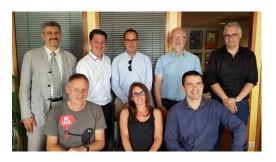
Le MEDEF-NC a co-organisé le carrefour du Numérique et de l'Innovation aux côtés de l'Université et de l'Observatoire du Numérique et avec des partenaires. Il s'est tenu les 18 et 19 octobre, à l'UNC autour de 4 parcours : Écosystème de l'innovation, Entreprises innovantes, Formation Numérique et Smart territoires.

DIGINOVA, pour fonder une culture plus forte de l'entrepreneuriat, du digital, de la recherche et l'innovation.
Lieu d'exposition de projets, de solutions et de produits, l'évènement permet d'encourager la transformation digitale des entreprises et le développement de cette filière économique.

62 speakers pour 50 conférences, pitchs et tables rondes. 66 partenaires dont 13 sponsors, 35 stands, 7 ateliers...



Autant de chiffres qui révèlent une réelle implication des entreprises calédoniennes dans le Numérique.









Petit déjeuner du MEDEF-NC

« Outil de gestion des risques de l'entreprise pour en réduire l'impact sur la performance de l'entreprise» par Jean-Jacques PERRAUD, GPSST, le mardi 30 octobre.

Petit déjeuner du MEDEF-NC

« Administrateur judiciaire » avec Jacques LETA de CBF, le mercredi 24 octobre.

Assemblée Générale de la FEDOM

Madame La Ministre des Outres-Mer,
Annick Girardin était au Conseil
d'Administration de la Fédération
des Entreprises d'Outre-mer le 1er octobre
à Paris et y a exposé les propositions
du Gouvernement pour le Projet de Loi
de Finance 2019.



Congrès MEDEF à la Rochelle



Le Président du MEDEF-NC et Vice-Président de la FEDOM, Daniel OCHIDA, a participé ce mois d'octobre à une série de séminaires, travaux et congrès avec nos partenaires et nos homologues des Outre-mer et de métropole, sur les enjeux du Projet de Loi de Finance 2019, la défiscalisation, les Outre-mer, les financements Européens, etc.

Comité Exécutif

Réuni en **Comité Exécutif de "crise"** puis en conférence de presse le 26 octobre, le MEDEF-NC dénonçait toujours **les effets néfastes d'une réglementation des prix** accompagnant la mise en oeuvre de la TGC à taux pleins, toujours complexe et de surcroît évolutive. Points présentés en conférence de presse :

- · Situation économique et sociale de l'ensemble des secteurs d'activité ;
- Economie sur administrée : Impacts des dernières mesures de contrôle des marges et ajustements de la TGC / PAI 2019 et Projet de Loi du pays "portant régulation du marché et diverses dispositions d'ordre économique et fiscal", avant que l'avis de l'Autorité de la Concurrence sur les protections de marché ne soit rendu.



Référendum du 4 novembre : OUI à un projet économique et social!

Il a été demandé à Monsieur le Premier Ministre Edouard PHILIPPE de mettre les questions économiques et sociales au cœur des discussions lors du Comité des Signataires de décembre. Après s'être réjoui du résultat du Référendum, il est impératif que l'Etat s'occupe du contexte économique très dégradé, qui représente un risque pour la paix sociale.

A moyen terme, il faut **réformer profondément** notre modèle économique actuel, notamment en **baissant les dépenses publiques qui sont devenues insoutenables**.

Les entreprises, **déjà en mauvaise santé**, ont été littéralement **plombées par une sur-administration galopante** dans la dernière décennie :

- · Mesurettes inefficaces:
- · Ponctions budgétaires sans logique pour boucher les trous des dépenses publiques ;
- Réglementation des prix venue complexifier la réforme de la TGC et asphyxier les petites entreprises ;
- · Mise à l'écart des partenaires sociaux et du dialogue social, etc.

Le MEDEF-NC est là pour rappeler que le **1er engagement dans une économie libérale** consiste à organiser la prospérité pour tous.

Alors nous disons OUI à un projet économique et social au sortir de ce référendum!

Les entreprises ont avant tout besoin de lisibilité, de visibilité et de stabilité et sont parfaitement conscientes de la responsabilité sociétale et environnementale qui leur incombe. Elles demandent à être entendues et à participer à l'avenir pour le bien de tous.



Déplacement à Koné

Une délégation d'élus du MEDEF-NC a rencontré les chefs d'entreprises et porteurs de projets économiques de la région VKP, le 28 novembre.

Cette réunion a traité de sujets tels que l'actualité calédonienne ainsi que des besoins des acteurs locaux dans les domaines qui nous préoccupent pour le devenir des entreprises et des emplois : l'emploi, la TGC, les perspectives de développement, la transition numérique, l'environnement, la création d'entreprise, les aides liées aux cotisations sociales : couverture maladie, retraite, chômage, logement, etc.







Le nouveau "Club Services"



Après le Club des Entrepreneurs et le Club Numérique et Innovation en 2016, le MEDEF-NC lance son nouveau Club axé sur les Services.

Ce Club est destiné à réunir des adhérents du MEDEF-NC issus des activités de services aux entreprises comme aux particuliers, de tous les secteurs. Huy Tho Bui a débuté par un petit déjeuner sur le thème : "Comment réussir sa stratégie de management grâce à la matrice de Google."

DÉCEMBRE

Marche pour le BTP



Un demi-millier de salariés et d'entrepreneurs dans les rues, défilant du Gouvernement au Haut-Commissariat où une délégation a été reçue, ainsi qu'au Congrès.

Des chantiers sont annoncés pour 2019, mais en fait, les 55 milliards CFP de commandes publiques vont être étalés dans le temps.

Le président de la FCBTP, José Aparisi s'est exprimé:

99 Les membres du Congrès et du Haut-commissariat sont informés que les partenaires sociaux de la filière construction attendent des mesures concrètes pour la mi-février.

Comité Exécutif



Plan de relance des acteurs économiques

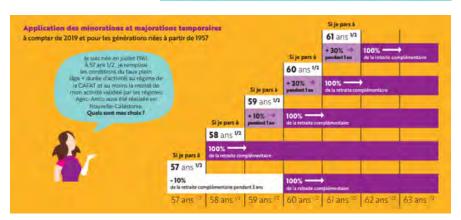


Les acteurs économiques avec la CCI ont établi un plan de soutien en 5 axes et 14 leviers qui a pour objectif de libérer l'économie d'un attentisme et d'une complexité qui freinent l'initiative et maintiennent les entreprises dans un état de fragilité qui n'a que trop duré.

Réforme de la retraite complémentaire

Les régimes de retraire complémentaire AGIRC et ARRCO ont fusionné le 1er janvier 2019. Les droits des salariés du secteur privé sont intégralement maintenus dans le nouveau régime.





Les points ARRCO seront repris à l'identique et deviennent des points AGIRC-ARRCO.

Seuls les points AGIRC des salariés cadres seront convertis en points AGIRC-ARRCO.

Si vous êtes né(e) à compter du ler janvier 1957, et que vous demandez votre retraite complémentaire pour une date d'effet à partir du ler janvier 2019, une minoration ou une majoration temporaire pourra s'appliquer au montant de votre retraite complémentaire.

Petit déjeuner MEDEF-NC

35 adhérents ont pu échanger avec Julie CROISE, responsable de la délégation de Nouméa CRE / IRCAFEX pour Humanis **sur "la fusion des régimes AGIRC-ARRCO"**.



Groupe de Travail "relance de l'économie"

La Nouvelle-Calédonie, jusque là entraînée par son industrie métallurgique, est face à son destin économique et doit changer son modèle de croissance.

Fort de ce constat et parce que l'économie du territoire est à l'arrêt, le MEDEF-NC a lancé son GT "relance de l'économie" pour livrer à nos décideurs des axes de développement, des actions de court et moyen terme, afin de redonner confiance aux entreprises et aux investisseurs, et construire les nouvelles bases d'un écosystème favorable à l'essor de la Nouvelle-Calédonie.





Simulateurs

Calculateurs d'indemnisation des arrêts maladie, indemnités de licenciements, retraite...



FAQ

Les réponses aux questions posées à nos experts!



Accueil Espace Adhérents

MEDEF NC









Annonces

Interrogez le réseau, partagez vos événements, offres commerciales...



Actualités

L'essentiel de l'activité économique et sociale de la Nouvelle-Calédonie







Informer, aider, fédérer les entreprises de Nouvelle-Calédonie

Un réseau de plus de 1 200 chefs d'entreprises.

Remerciements

Nous remercions tous nos adhérents, ainsi que nos syndicats professionnels affiliés, associations et structures professionnelles

Bureau des Entreprises du Nord, Chambre Syndicale des Bureaux d'Etudes Techniques et Ingénieurs Conseils de NC, Comité des Sociétés D'Assurances, Comité Régional Sport pour tous NC, Fédération Calédonienne du BTP, Fédération des Entreprises de Travail Temporaire de NC, Fédération Territoriale des Agents Immobiliers, Femmes Cheffes d'Entreprises de NC, Syndicat des Commerçants de NC, Syndicat des Courtiers en Assurance de NC, Syndicat des Entreprises de Transports Routiers de NC, Syndicat des Fournisseurs d'Accès à Internet de NC, Syndicat des Importateurs De Matériel Médical et Scientifique de NC, Syndicat des Importateurs et Distributeurs de NC, Syndicat des Industries de la Mine de NC, Syndicat des producteurs-exportateurs et Exportateurs de Minerai de nickel de NC, Syndicat des Restaurants, Bars et Discothèques de NC, Syndicat des Scaphandriers de NC, Syndicat du Numérique de NC, Syndicat Professionnel des Agréés en Douanes Et des Transitaires, Syndicat Professionnel des Pilotes Maritimes de NC, Union des Hôtels de NC.

ainsi que nos partenaires

Association Calédonienne pour le Développement de l'Enseignement Technique, Association de Développement Economique de la NC, Association de Formation du BTP, Association Pour l'Etude des Régimes de Retraite en NC, Cluster Maritime, Ecole de Gestion et de Commerce, Université de NC, Fédération des Entreprises des Départements d'Outre-Mer, Initiative Nouvelle-Calédonie, Institut des Relations Sociales de NC, MEDEF-France, New Caledonia Trade, & Invest, Observatoire Numérique de NC.

Produit et distribué par l'équipe des permanents du MEDEF-NC

Catherine WEHBE Directrice



Stéphanie HERVE Communication



Yanita BOUSQUET Comptable

Manon MORICE Communication



Vanessa CAUMEL **Juriste Relations sociales**



Sabrina GIRAUD Juriste **Protection sociale**

Eric DINAHET Chargé Economie Fiscalité



Anne-Françoise FLOCH Chargée **Emploi Formation**

Paulina KILAMA **Assistante** administrative





Malia SIULI Assistante administrative



NOTES